

Offres de Remboursement Nouveaux Clients Portabilité et SFR Pro

Offres valables du 25/09/2012 au 19/11/2012

Cochez la/les case(s) correspondant au(x) remboursement(s) au(x)quel(s) vous êtes éligibles, puis remplissez vos informations personnelles en joignant les pièces justificatives

Ma formule Carrée

Ma situation *

Nouveau client SFR

Réservé aux nouveaux clients abonnés rejoignant SFR en gardant leur numéro avec engagement 12 mois minimum

Client professionnel

Réservé aux clients abonnés avec un numéro de SIREN avec engagement 12 mois minimum

Carré 24h/24

Carré 2Go

Carré 4Go

Carré 6Go

Carré Voyageur

50€^{TTC} remboursés

70€^{TTC} remboursés

50€^{TTC} remboursés

70€^{TTC} remboursés

Vous êtes client Pro et avez souscrit une formule carrée 2Go, 4Go, 6Go ou Voyageur, veuillez cocher la case pour le remboursement du montant payé pour l'achat de votre 2ème carte Sim dans le cadre du service MultiSurf. ☐

*Bon à savoir : Les ODR «nouveaux clients SFR» et «clients professionnels» sont cumulables pour toute souscription avec engagement de 12 mois minimum à une formule Carrée 24h/24, 2Go, 4Go ou 6Go ou Carré Voyageur

Envoyez votre dossier :

Uniquement pour les nouveaux clients SFR



PARTICIPEZ À CETTE OFFRE

- Sur internet en vous connectant sur www.consosmart.com
- Depuis votre mobile en téléchargeant l'application consoSMART by Tessi disponible sur l'App Store et sur Google play.



Par courrier

1) Remplissez les informations demandées

(au nom de votre entreprise si vous demandez le remboursement SFR Pro)

Société*

Civilité

☐ M.

☐ Mme

☐ Mlle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

N° d'appel SFR

N° SIREN*

* Données obligatoires pour les clients demandant le «Remboursement SFR Pro»

2) Joignez impérativement :

- la photocopie de votre contrat d'abonnement SFR ou l'impression de votre e-mail de confirmation de souscription faisant mention de votre forfait

- Uniquement pour les clients Remboursement SFR Pro: une pièce justificative mentionnant votre N° SIREN (Extrait K-bis, extrait de la chambre des métiers, relevé de l'URSSAF, récépissé de dépôt au Centre de Formalité des Entreprises, statut pour les associations)

- un RIB/RIP ou RICE

3) Envoyez votre coupon dans les 8 semaines suivant la souscription de votre ligne et au plus tard le 19/01/13 inclus (cachet de La Poste faisant foi), à l'adresse suivante :

ODR SFR N°15408 - TSA 50025 - 78082 YVELINES CEDEX 9

Pour suivre le traitement de votre demande rendez-vous sur www.sfr.fr, rubrique «offres de remboursements» ou au 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Si vous ne souhaitez pas recevoir la confirmation de l'ordre de virement de votre remboursement par Texto sur le n° d'appel indiqué ci-dessus, cochez ici ☐

Attention, sans la totalité des pièces demandées, votre dossier ne sera pas pris en compte

Offres soumises à conditions, valable en France métropolitaine du 25/09/2012 au 19/11/2012 pour toute souscription d'une formule Carrée 24h/24, 2Go, 4Go ou 6Go ou Carré Voyageur. avec un engagement de 12 mois minimum. Date limite d'envoi pour une participation par courrier: 19/01/13

Remboursement Nouveau client : offre réservée pour tout nouvel abonné SFR, précédemment client d'un autre opérateur mobile (hors clients d'une offre prépayée), et demandant la portabilité de son numéro, souscrivant une offre parmi celles mentionnées ci-dessus.

Remboursement SFR Pro : Participation par courrier seulement. Offre réservée aux clients SFR professionnels, souscrivant à une offre parmi celles mentionnées ci-dessus et sur présentation d'un justificatif SIREN. Détails et conditions sur www.sfr.fr

Pour une participation par courrier, le coupon et les pièces justificatives doivent être envoyés dans les 8 semaines après activation de la ligne. Les participations sur internet ou depuis votre mobile sont réservées aux nouveaux clients et se terminent le 19/11/2012.

Si vous participez depuis votre mobile, l'application consoSMART by Tessi est uniquement disponible pour les utilisateurs Apple et Google (Android), tous les autres utilisateurs auront accès de leur mobile à la version web du site consoSMART by Tessi sur www.consosmart.com.

Offres non cumulables avec une autre promotion en cours sur la période (hors cumul des remboursements Nouveau client et SFR pro). Un seul remboursement par numéro d'appel SFR.

Les montants seront remboursés par virement bancaire, jusqu'à 4 semaines suivant le paiement de la première facture mobile par le client. En effet, le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement, par le client, de sa première facture, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 19/02/13. Pour les participations par courrier, les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Votre participation, une fois validée vaudra remise de 50€^{TTC} (soit 41,81€ HT et 8,19€ de TVA à 19,6%), 70€^{TTC} (soit 58,53€ HT et 11,47€ de TVA à 19,6%) des frais liés à l'abonnement par la société SFR - 1, place Carpeaux - 92915 Paris La Défense cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR et ses prestataires pour la gestion de votre compte et votre information sur vos services ainsi que pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer, dès la communication des informations à SFR, à ces opérations de marketing direct. Votre consentement préalable pourra par ailleurs être requis pour certaines opérations de marketing direct réalisées par voie électronique notamment s'agissant des opérations offrant des informations sur les offres et services de partenaires. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR si vous êtes déjà client SFR et copie de votre pièce d'identité à : Clients Abonnés mobiles ou si vous n'êtes pas encore client SFR: «SFR Service Clients - Accès, Rectification, Opposition - TSA 91121 - 57757 METZ CEDEX 9» et/ou «Tessi Marketing Services - Consosmart- N°14920 - Boulevard des Arpents - 78310 Coignières.»